

C'est probablement l'oiseau de la plaine cultivée le mieux connu. Celui pour lequel les principes de gestion des populations ont été le mieux établis. La perdrix grise, gibier roi des chasseurs du Centre-Nord qui la tirent "au cul levé", est une espèce banale, vivant dans un paysage agricole ordinaire de la France. C'est pourquoi sa préservation est essentielle, et fait l'objet, de longue date, de l'attention soutenue de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

"La perdrix grise est une espèce à la fois "drapeau" et "parapluie", explique la chercheuse Elisabeth Bro, spécialiste du petit gibier à l'ONCFS. "Drapeau" parce qu'elle peut servir comme symbole pour collecter des fonds pour la protection de la biodiversité. "Parapluie" parce que les moyens d'action mis en oeuvre pour sa conservation sont susceptibles de bénéficier à d'autres espèces de la faune et la flore." Gérer l'habitat de la perdrix implique, par exemple, de préserver ses ressources alimentaires, et donc d'agir pour la préservation des fleurs des champs et des insectes.

L'espèce a beau avoir trouvé ses défenseurs, sa santé n'en est pas moins fragile. Nichant au sol, principalement en lisière des cultures céréalières, ses poussins sont particulièrement sensibles à la prédation et aux pratiques agricoles. Dans la Beauce, où la précocité actuelle des moissons entrave sa reproduction, ses effectifs sont au plus bas.

La situation lui est plus favorable dans le nord et dans l'est du Bassin parisien. Au point que cette région constitue son dernier bastion en Europe de l'Ouest, avec des densités de population bien supérieures à celles que connaissent l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse ou l'Italie.

Dans ce contexte, l'attitude des chasseurs est déterminante pour l'avenir de la perdrix grise. La gestion par quotas des prélèvements cynégétiques, mise en oeuvre à partir du milieu des années 1980, est maintenant bien éprouvée. Mais elle demande beaucoup d'efforts et d'implication.

Pour maintenir la démographie de ce gibier à un niveau suffisant, il faut, en hiver, piéger ses prédateurs (renards et corvidés), au printemps, entretenir les haies. Et, surtout, à partir de la mi-mars, procéder au comptage des couples, par des battues à blanc qui rassemblent une cinquantaine de personnes. Le tout pour une chasse automnale... qui n'est pas toujours au rendez-vous.

"Sur la commune de Bouzincourt, près d'une perdrix à l'hectare a été prélevée en 2005, qui était une bonne année. En revanche, en 2008, les perdrix n'ont pas été chassées, malgré les 44 couples aux 100 hectares dénombrés au printemps", détaille **Richard Bouteiller**. Chargé d'orchestrer le suivi des populations de petit gibier pour la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, il précise que les chasseurs effectuent les

comptages de printemps "sur environ 300 communes du département, soit un village sur trois".

Diminution des effectifs

Le petit village picard de Bouzincourt (Somme) présente pourtant des atouts majeurs pour la perdrix grise, et le tableau de chasse, les années fastes, dépasse les dix têtes par chasseur. Mais 2008 a été une année sombre pour l'espèce, qui a connu, sur l'ensemble de la France, sa plus mauvaise reproduction depuis trente ans. Les comptages réalisés au printemps 2009 ont ainsi montré une diminution des effectifs de 10 % à 50 %, malgré une absence presque totale de chasse à l'automne 2008.

Pourquoi une si mauvaise passe, venant après huit bonnes, voire très bonnes années ? Météorologie chaotique ? Moissons précoces ? Taux de pesticides trop élevés ? Plusieurs paramètres se sont sans doute conjugués pour aboutir à cette année noire. Laquelle est venue brutalement rappeler que l'avenir de la perdrix grise ne dépendait pas seulement des chasseurs, mais aussi, et peut-être surtout, des orientations agricoles.

Meilleure couverture des sols en hiver, diminution de la taille des parcelles, implantation de couverts intercultureaux : si les solutions pour concilier agriculture et biodiversité dans les régions de plaines cultivées sont connues, leur mise en oeuvre est moins évidente. Mais ces aménagements peuvent aussi constituer des atouts pour le bon fonctionnement des exploitations.

Nombre d'agriculteurs de Picardie semblent l'avoir compris, qui ont passé un accord de partenariat avec chasseurs et naturalistes dans le cadre des contrats Gestions de territoire 2007-2013, financés par le conseil régional. "*En adaptant mes pratiques et en aménageant ma plaine, je suis arrivé à 90 couples de perdrix grises naturelles pour 100 hectares !*", témoigne Jacques Hicter, agriculteur dans l'Aisne.

Prochain article : La loutre d'Europe.
Catherine Vincent